

DÉPARTEMENT : CALVADOS
ARRONDISSEMENT : BAYEUX
COMMUNE : LA CAMBE

PROCÈS VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 17 FEVRIER 2026

Date de convocation : 11/02/2026

L'an deux mille vingt-six le mardi 17 février à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Bernard LENICE, Maire de La Cambe.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents et représentés : 11

Absents excusés : 0

Absents : 0

Etaient présents : M. Yves GUILLEMAIN, et Me Mireille COOK, Adjoints,
Me Laëtitia GUILLARD, M. Sébastien RAVENEL, M. William PERRON, Me Morgane GARDIE,
Me Caroline VICQUELIN, M. Jérôme SEGOUIN, Me Barbara LELIMOUSIN et Me Sylvie BRION.

Etaient représentés :

Etaient absents :

A été nommé(e) secrétaire : M. Yves GUILLEMAIN

ORDRE DU JOUR

Compte Financier Unique 2025 (CFU) et Affectation de résultat.
Questions diverses. (Choix du locataire du 6 Rue des Ecoles

Monsieur Bernard LENICE donne lecture du procès-verbal du 10 février 2026 qui est approuvé à l'unanimité.

Compte Financier Unique 2025 (CFU) et Affectation de résultat Le conseil municipal de La Cambe

Monsieur le Maire informe d'un courrier provenant de la DGFIP :

« Comme indiqué par Monsieur le Directeur départemental des finances publiques du Calvados dans son courriel du 11 février, les applications Hélios et CDG-D (édition du compte financier unique ou du compte de gestion) sont indisponibles depuis le jeudi 5 février midi en raison d'un incident technique. La DGFIP est en situation de redémarrer progressivement la plate-forme Hélios. La restauration des données va se poursuivre et le calendrier de reprise d'activité des postes comptables rattachés sur la plateforme de Metz (SGC de Bayeux) n'est pas encore connue à ce jour. Par conséquent, en l'absence de CFU définitif, celui-ci ne peut pas être voté.

Monsieur le Maire, informe que dès la réception du CFU définitif, une réunion de conseil municipal sera à nouveau programmée.

Questions diverses

Madame Mireille COOK présente les candidatures qu'elle a reçu et à qui elle a fait visiter le logement situé au 6 Rue des Ecoles. Après consultation des dossiers de candidatures, il a été décidé d'attribuer le logement à M. Léo LECHARPENTIER et Me Salma EL HASSOUNI, à partir du 1^{er} mars 2026.

Fin de séance 20h45.